

EUROPE. — XV^E ET XVI^E SIÈCLE

FRANCE. — HABILLEMENTS DE GUERRE ET D'APPARAT MILITAIRE. — CASQUES DE GUERRE ET DE JOUTE.

N° 1. — Petit *cabasset* à oreillères. Seizième siècle.

Amorce de visière et de couvre-nuque; timbre orné de filets saillants. Le cabasset était à l'usage des hommes de pied, archers ou canoniers. Il fut le casque des derniers piquiers.

N° 2. — *Armet* de guerre. Première moitié du seizième siècle.

Ornements gravés et dorés sur fond d'acier bruni, d'un goût italien. Mentonnière portant un colletin à deux lames mobiles.

N° 3. — Grand *armet* Maximilien. Commencement du seizième siècle.

Cannelé, à double crête, orné de fines gravures. Mézail d'une seule pièce, symétriquement percé d'ouvertures pour la vue et la respiration. Mentonnière ou bavière en deux parties, s'ouvrant sur charnières, et s'agrafant par un crochet. Ce casque s'assemblait à l'armure par une gorge qui recevait le filet saillant du colletin.

N° 4. — *Salade* à visière mobile, de 1500 environ.

La visière, qui remplace le mézail des armets, est d'une seule pièce, de la forme dite à soufflets, et percée d'ouvertures circulaires. Ce casque, qui semble avoir été celui que portaient les archers d'ordonnance, est de fabrication italienne. Il est à filets saillants et à bandes gravées, et une arête saillante le surmonte.

N° 5. — *Armet* simple, de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième.

La partie inférieure du timbre, fortement cannelée, porte à droite le plumail. Le nasal, très court, fait une même pièce avec le ventail, qui ne porte aucune ouverture.

Le poids de cet armet et ce manque d'ouverture font penser que cet habillement de tête est un casque de joute. L'armet de la fin du quinzième siècle et du seizième siècle recevait, pour jouter, des pièces de renfort. L'une, nommée *haute pièce*, se vissait au plastron et au nasal; l'autre était placée sur le frontal. Les derniers casques de joute ont, à la place du ventail, de la mentonnière et du gorgerin, une seule pièce immobile, vissée au plastron de la cuirasse. Le casque présent s'assemblait à l'armure par une gorge qui recevait le filet saillant du colletin. Comme coiffure de joute, il est une exception pour une époque où le casque de joute est, généralement, d'une forme différente, celle de la *salade*.

N° 6. — Belle *salade* de tournoi, allemande, de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième.

La crête est formée par deux forts filets saillants et tordus. Ce casque porte à la partie antérieure du timbre les griffes servant à fixer les deux plaques mobiles qui retenaient le voile qu'on ajoutait alors.

Les deux plaques détachées, en acier, que les griffes maintenaient des deux côtés du frontal, et qui retenaient sur le timbre le *volet* ou voile en riche étoffe flottant au vent, étaient visées avec attention par l'adversaire dans le tournoi. Le coup estimé entre tous, le *coup d'honneur*, consistait à toucher avec le *brechet*, le fer particulier de la lance de joute, l'une des plaques qui sautait en l'air et entraînait le volet.

La griffe pour retenir les plaques ne se trouve jamais aux *salades* de guerre; elle est un des caractères de celles de joute. L'arme représentée, encore munie de sa garniture intérieure, a été forgée d'un seul morceau. On la considère comme un tour de force de l'armurier.

N° 11. — *Salade* de tournoi, allemande, mi-partie; les deux côtés du casque n'étant point ornés du même dessin. Toute l'armure devait être décorée de cette façon.

Cette *salade*, du commencement du seizième siècle, porte sa griffe et son fermail. La crête est formée de deux filets saillants, d'un travail différent. Les gravures de toute cette pièce imitent les détails du costume civil de l'époque maximilienne. Ce casque est fait de deux morceaux, la queue liée à la partie inférieure du timbre par une série de rivets.

N° 12. — *Chevalier*. Seizième siècle; fin du règne de Louis XII.

Cotte d'armes en velours, ajustée sur la cuirasse; jupon à gros plis. On voit sur cette robe brodée d'or la devise du personnage, le mot: *Espérance*, qui figure deux fois sur le buste.

L'armure a les *rondelles d'épaules* que l'on ajoutait alors pour cacher le défaut de jonction de la cuirasse et des brassards; elle est ornée de filets gravés en damasquines. L'armet a un colletin en lames articulées; des plumes de paon forment le haut panache dont il est surmonté. Les *solerets* en *bec de cane* suivent la mode des chaussures du temps. Les éperons dorés sont chaussés à l'aide d'une courroie bouclée.

Cet habillement de guerre, ainsi que l'indiquent les fourreaux de l'épée et de la dague appendus à la ceinture de cuir noir à clous dorés, fourreaux qui sont de velours bleu fleurdelisé, est un harnais de connétable ou d'un prince de la famille royale. La masse d'armes que tient la main droite, et qui est vue en raccourci, est la masse à six ou sept

ailes armées chacune d'une pointe saillante, et dont le manche en fer avait une pointe forte à ses deux extrémités, pour le coup droit.

N^{os} 10 et 13. — *Coulevrinier*. Quinzième siècle. — Époque de Louis XI.

Le fantassin qui tient ici le *trait à poudre* ou *coulevrine* à main, arme regardée alors comme peu chevaleresque et que les habiles armuriers ne voulaient point faire, est habillé aux couleurs et armoiries de la ville de Beauvais. Il est muni d'un gambison, avec gorgerin et épaulières à lamettes pendantes, et d'une salade d'homme de pied. Dague longue, à deux tranchants, dite *coustel à plates*, passant dans un sac suspendu à la ceinture et posant sur le ventre.

On tirait la coulevrine posée sur le pieu que ce soldat tient de la main gauche, la crosse de l'arme sous le bras; lorsque la crosse était droite, on plaçait la coulevrine sur l'épaule pour le tir. La lumière, d'abord creusée sur l'arête supérieure du canon, fut ensuite placée sur le côté. Additionnée d'un *serpentin*, la coulevrine devint le fusil à mèche. L'amorçoir, en cuir garni de fer (voir n^o 10), était porté par un cordon passé en sautoir, et se trouvait par derrière.

Le costume mi-parti est rouge et blanc, c'est-à-dire aux couleurs de l'armoirie, de gueules et d'argent, que ce soldat porte sur sa poitrine. Le métal des armoiries qui, lorsqu'il s'agit d'argent dans les panaches, est toujours représenté par la couleur blanche, l'est de même dans cet habillement.

N^{os} 7 et 14. — *Haut seigneur* armé, en tenue d'apparat. Quinzième siècle; règne de Louis XI.

L'ajustement de ce personnage a été emprunté à la pierre tumulaire de Charles d'Artois, comte d'Eu.

Les cannelures donnant au métal une grande force de résistance, le mode en était alors adopté. Le comte d'Eu porte une armure cannelée à grandes cubitières. Sur l'armure est placée une cotte juste armoriée, avec pèlerine sur les épaules.

Les pommeaux d'épée prennent, dès cette époque, des formes plus allongées; les lames portent plusieurs cannelures qui en allègent le poids, tout en leur donnant une grande solidité. Le *marteau d'armes* du quinzième siècle était généralement armé d'une pointe, d'un bec de corbin et d'un mail taillé en dents. La pointe, longue et quadrangulaire ou en lame de lance à arête, était parfois mobile, c'est-à-dire que la hampe en fer creux la recevait, et qu'on l'y faisait entrer ou qu'on l'en faisait sortir à volonté. Le haut marteau d'armes que l'on voit ici, avec son sabot armé d'une pointe, et dont l'enveloppe est d'un velours clouté d'or, est probablement de ce genre. La chaussure en cuir rouge est recouverte par la maille de fer; les éperons sont bouclés, leur lien est de velours clouté d'or.

Le chapeau de ce seigneur, de la famille de ceux que l'on aimait pour chevaucher en dehors du champ de bataille, est en velours et ceint d'un bandeau d'orfèvrerie où brillent les pierreries de couleurs et les perles blanches. La garde de l'épée est décorée de ce même genre. (Voir le détail de la coiffure, n^o 7.)

Le luxe des épées dépassait alors toute expression, dit Quicherat, rappelant qu'il y avait sept diamants et autant de rubis avec quinze perles de la grosseur d'une fève, enchâssés dans l'épée de Charles le

Téméraire, et encore, que le gros diamant, qui surmontait son chapeau ducal en velours jaune, « l'un des plus gros diamants de la chrétienté, » dit Commines, était le rubis sans pareil, le célèbre Sancy, qui avait brillé, dit-on, sur la tête d'un Grand Mogol, et qu'après le pillage de Grandson le soldat qui avait trouvé cette pierre admirable, vendit six blancs, soit un franc cinquante centimes de notre monnaie.

Avec sa jolie cotte brodée d'or, le collier d'or sur la poitrine, sa ceinture et le fourreau de son épée en velours, ce seigneur rappelle le militaire « habillé avec la plus exquise recherche » que Louis XI fit mettre hors de ses compagnies, quoiqu'il fût « gentilhomme vaillant et de bonne sorte », attendu « qu'il ne voulait point de tels pompeux à son service ». Bien entendu, le galant mortifié n'était point un seigneur de l'importance d'un comte d'Eu.

N^{os} 8 et 15. — *Archer à cheval*. Quinzième siècle; temps de Charles VII.

Ce cavalier est armé de la grande salade, d'une brigandine, et de plates aux bras et aux jambes. Le casque, sans bavère, est solidement fixé par une jugulaire bouclée. La *hucque de brigandine*, passée pardessus la jaquette de mailles, est recouverte elle-même vers le haut par un sous-gorgerin de mailles. Vêtement en laine; soulier en cuir sous la maille. Long éperon à molette. Gants de cuir ainsi que le fourreau de l'épée.

En principe, l'arc devait être de la hauteur de l'archer; le bois d'if était particulièrement employé pour sa confection. Pour saisir les avantages de la disposition du carquois, il faut voir cet archer sur son cheval.

Le carquois est suspendu en oblique au côté de l'homme par des liens partant du dos et de la ceinture; l'ouverture de la trousse est en avant, et se trouve en bas; les 24 flèches dont le carquois est muni sont retenues dans l'étui par un nœud coulant qui les empêche de tomber, tout en permettant de les prendre une à une. Le carquois était un sac de toile, et les flèches présentaient leur fer au dehors. La flèche empennée du grand arc, qui mesurait environ deux mètres de longueur, avait près d'un mètre de longueur. (Voir la flèche, n^o 8.)

Les francs archers à cheval dataient de 1450 environ; constitués en compagnies sous Louis XII, et formant une cavalerie légère, ce furent les derniers des gens de guerre qui portèrent l'arc réglementairement.

N^{os} 9 et 16. — *Chevalier*. Seizième siècle; temps de François I^{er}.

Armure complète, avec *passes-gardes* aux épaulières pour détourner les coups de lance en les faisant glisser sur l'arme. Jupe de velours à gros plis, attachée à la ceinture. L'écu de Bayard orne le fourreau de l'épée (d'azur au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules, à la cotice d'or mise en bande brochant sur le tout.) (Voir le détail, n^o 9). Le panache du casque est aux couleurs de ces armoiries, bleu, rouge et blanc; le blanc représentant l'argent comme il est dit ci-dessus. Les solerets à large extrémité, les *pieds d'ours*, se posaient sur un étrier dont la grille était rembourrée, pour les empêcher de glisser. Ils furent usités jusque vers la fin du règne de François I^{er}. Articulés au moyen d'un très grand nombre de lames, et généralement exécutés avec une grande perfection, les pieds d'ours les plus anciens datent du temps de Charles VIII. Dans l'exemple présent, l'éperon est rivé à la talonnière même du soleret.

Documents photographiques provenant du musée d'artillerie de Paris. Les casques n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 11 font partie des collections de ce musée. Le surplus est de la suite des figures représentant les Costumes de guerre, disposés par ordre chronologique, dont M. le colonel Leclercq a fait une si remarquable galerie.

Voir pour le texte : Le Catalogue du musée d'artillerie, par O. Penquilly l'Haridon, 1862. — La Notice sur les costumes de guerre, même musée, 1876. — Quicherat et Viollet-le-Duc.



EUROPE XV - XVI^E SELE

EUROPA XV - XVITH CENT

EUROPA XV - XVI^{TES} JAHR^E

AN

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Schmidt lith.